



••• **LES PARKINGS DE L'OFFICE...
LE POINT !**

••• 12 **À VOTRE SERVICE**
ENQUÊTE 2009
Une radiographie du patrimoine

••• 14 **MODE D'EMPLOI**
70ÈME CONGRÈS HLM
Pas tout rose...



EN VUE

« INFO/PRUS/UNIVERSITE »

Une rencontre, fin novembre, début décembre sera organisée par l'Office pour tous les locataires des Provinces Françaises, en présence des élus du quartier.

Marie-Claude GAREL, Présidente de l'Office, y rappellera les grandes lignes du projet qui a déjà fait l'objet de nombreuses discussions : l'ordre des démolitions, les relogements, la réhabilitation, dans et à l'extérieur des appartements, la création de « maisons sur le toit ».

L'Office s'est assuré le concours d'une maîtrise d'ouvrage (AMO) et d'un architecte : **Dominique DRUENNE** qui connaît bien la cité puisqu'il a conçu et dirigé sa réhabilitation en 1989. Cette assistance va permettre à l'Office de sélectionner une équipe « entreprise-architecte-bureau d'études » qui réalisera ce grand chantier.

L'Office, comme la Ville, ne lance jamais de grand chantier sans concerter les habitants du secteur concerné, en l'occurrence les locataires. Ces derniers seront informés de chacune des étapes du projet et pourront participer à sa réalisation.

La réunion prévue par l'Office, permettra de répondre aux interrogations qui sont les leurs et ceux qui le souhaitent, pourront s'inscrire aux ateliers « **travaux intérieurs et extérieurs** » ou « **maisons sur le toit** ».

Sera présentée également l'équipe **MOUS** (maîtrise œuvre urbaine et sociale) qui accompagnera en permanence et jusqu'au bout du parcours, les locataires qui devront être relogés.

A suivre...

N°21



06

À votre service
TRAVAUX 2 009

Ça se termine



08

Mode d'emploi

LES PARKINGS DE L'OFFICE

Le point



12

Parenthèse

ENQUÊTE 2009

Une radiographie du Patrimoine...



18

Parenthèse

NOS LOCATAIRES ONT DU
TALENT

Bastaro «nouvelle(s)»



Éditorial



Montée du chômage, nouvelles annonces de déremboursement de médicaments, taxe carbone qui frappera plus les pauvres que les riches, nouvelles suppressions de fonctionnaires, donc baisse de la qualité du service public, projet honteux de privatisation de la Poste, etc. Il n'est pas un domaine qui soit épargné par les mesures discriminatoires prises par le Gouvernement au service des grands patrons. Discriminatoires, parce qu'elles concernent toujours les mêmes, ceux qui travaillent ou recherchent un emploi, ceux qui vivent ou survivent avec une faible pension après une vie de travail, alors que de nouveaux cadeaux de toutes sortes sont prodigués aux grandes fortunes, au grand patronat (bouclier fiscal, exonérations diverses et variées, etc.). Dans le secteur du logement, même constat : l'État dépense plus d'argent pour le privé que pour le social. Vous pourrez le découvrir plus en détail dans les pages de ce numéro de « Cité-mag » consacrées au dernier congrès de l'USH (Union Sociale pour l'Habitat) qui s'est tenu en septembre à Toulouse.

La démocratie se trouve aussi mise en cause, avec un retour de l'autoritarisme de l'État décidé à dessaisir les communes, les départements et les régions de leurs prérogatives.

Ainsi ont été annoncés au cours de l'été concernant Nanterre : la suppression des établissements publics d'aménagement Seine-Arche (EPASA) et de la Défense (EPAD) (sous la présidence du Prince héritier), remplacés par un nouvel établissement qui couvrirait la moitié du territoire de la ville et un autre projet plus général qui viserait à déposséder Nanterre, comme d'autres communes, de ses compétences en matière d'aménagement autour de ses nouvelles gares, réservant ainsi le foncier en question aux juteuses opérations spéculatives. Comme l'écrivait récemment notre maire, Patrick JARRY : « si ces deux projets voient le jour, cela signifierait une véritable mainmise de l'État sur les choix d'aménagement des communes ».

Pour couronner le tout, citons les projets de réforme des collectivités locales dont une des mesures phares est la suppression de la taxe professionnelle qui constitue une importante ressource pour notre ville. La municipalité de Nanterre l'a montré tout au long de l'histoire de la ville, n'est pas habituée à subir l'autoritarisme de l'État sans réagir ; elle appelle une nouvelle fois les nanterriens à se mobiliser et à participer notamment à des initiatives, dans les jours à venir pour exiger d'être écoutés et respectés. Nul doute que les locataires de l'Office prendront toute leur place dans ces actions, comme ils l'ont prise dans la magnifique « votation » contre la privatisation de la Poste..

Marie-Claude Garel
Présidente de l'Office
Conseillère municipale déléguée
Conseillère générale des Hauts-de-Seine



Petit Nanterre : Remplacement de l'isolation thermique ▲



GRANDS TRAVAUX 2009,
ÇA SE TERMINE.

ANTENNE DU CENTRE

Bâtiment A, avenue Joliot-Curie :

les travaux de restructuration des deux halls (87 et 89) en un seul sont achevés. Il ne reste à régler que quelques finitions.

11 avenue des Champs Pierreux :

le changement des portes palières de cet escalier, commencé courant septembre, est terminé.

Résidence les Fontaines :

1 et 5 avenue de l'Égalité : la remise en peinture des parties communes est en cours.

Résidence de l'Étang :

le ravalement est en cours.

ANTENNE DU PETIT-NANTERRE

Sur le secteur, la quasi-totalité des travaux retenus au budget sont terminés ou en cours d'achèvement. Restent tout de même les ascenseurs au 4 rue de l'Agriculture et 8 allée des Glycines.

On fait un tour d'horizon :

9 à 17 résidence des Pervenches :

Le programme de rénovation des halls d'entrée s'achève.

1 à 7 résidence des Coquelicots :

idem, pour la rénovation des façades et le rem-



1-3 résidence des Iris
1-3 résidence des Jonquilles:

la mise en place d'un éclairage permanent est terminée.

1-3-5-7 résidence des Iris
1-3-5-7 résidence des Jonquilles:

le nettoyage et le curage des réseaux verticaux, horizontaux et les regards aussi.

4 rue de l'Agriculture:

la remise en peinture des paliers d'étage est terminée.

Résidence Jeanne d'Arc:

le remplacement des fenêtres de toit et des occultations est en cours.

Résidence Les Lauriers:

chaufferie: la mise en place d'un maintien de pression est terminée.

328 - 330 - 332 av. de la République:
remise en peinture des parties communes en cours d'achèvement.

1-2-3 allée des Lauriers:

le remplacement des lanterneaux est terminé.

ANTENNE DU PARC

151 avenue Pablo Picasso:

la reprise en maçonnerie des façades est en cours.

5/7 rue de Watford:

la remise en peinture du hall d'entrée s'achève.

Provinces Françaises : Mise en place de la nouvelle chaudière ▼



Provinces Françaises : Enlèvement de l'ancienne chaudière ▲

4 - ANTENNE DU MONT-VALÉRIEN

2-4-6-8-10 allée Jules Vallès
et 64 rue de la Source (bâtiment F):

le remplacement des portes et des huisseries de halls par des portes en acier laqué est terminé, la pose des interphones est en cours.

1-3-5-7 allée Jules Vallès
et 72 rue de la Source (bâtiment E):

la prise de cotes est en cours avant le remplacement des fenêtres en bois par des fenêtres en PVC + pose de volets.


www.ista-france.com

Agence ista-CIS
51 boulevard de la République
78400 Chatou
Tél : 01 30 09 71 10





LES PARKINGS DE L'OFFICE

Le Point

L'Office est présent sur toute la ville. Il construit des immeubles depuis 1951 et compte aujourd'hui un peu plus de dix mille logements. Ses résidences dont la construction s'étale sur cinquante neuf ans comptent presque toutes un parking, soit aérien, soit souterrain (surtout à partir des années quatre vingt). Le développement du transport automobile ayant explosé au fil des ans, certains quartiers de Nanterre sont à la limite de la saturation en termes de parking. En effet, il n'est pas rare aujourd'hui que les familles disposent de deux véhicules pour se rendre au travail. Il faut ajouter à cela les nombreux véhicules des employés des entreprises présentes sur la ville.

Quelle est la situation générale des parkings de l'Office ?

Il existe, comme dans tout parking public ou privé, des problèmes de vandalisme ici ou là, d'occupation illicite des lieux, mais ils sont récurrents souvent sur quelques parkings. Un ou deux points noirs sont préoccupants, mais l'essentiel d'entre eux jouissent d'une tranquillité permanente.

Parking complet : Parking plus sûr

Une constante, les parkings les plus « sûrs » sont les parkings les mieux remplis. C'est le cas, par exemple, du grand parking souterrain situé sous la cité Zilina qui connaît un fort taux d'occupation et de très rares actes de vandalisme alors qu'il n'est ni gardienné, ni télésurveillé. Les autres grands parkings de l'Office se trouvent dans le quartier du Parc-sud : le parking «

Serpent » situé sous les tours Aillaud, qui est géré par la SEMNA et appartient en copropriété à l'Office municipal et à l'Office départemental HLM.

Ce parking, modernisé et attractif (gardienné et télésurveillé) compte 634 emplacements (pour l'Office municipal) dont 301 sont actuellement libres (prix de l'emplacement 34€), l'autre est situé sous le magasin Carrefour à l'entrée de la résidence du Champ aux melles sur l'avenue Pablo Picasso, il compte 634 places dont 241 sont actuellement libres (prix emplacement : 39€). Une précision : il est gardienné mais pas télésurveillé. Un système de signalement sonore prévient le gardien lorsqu'il se produit quelque chose d'anormal. Ces deux parkings représentent une solution concrète et immédiate pour les habitants du quartier Lorilleux qui connaissent beaucoup de difficultés à trouver une place en rentrant chez eux le soir.





Certains parkings connaissent des situations difficiles ponctuelles

PARKING CARRIERS, QUELLE GALÈRE !

DANS CETTE DERNIÈRE RÉSIDENCE, LA PORTE D'ACCÈS VÉHICULE EST SOUVENT EN PANNE, POUR DES RAISONS MULTIPLES : VANDALISME, FORCÉE PAR ACCIDENT, OU TECHNIQUES. LES LOCATAIRES ONT LÉGITIMEMENT L'IMPRESSION QU'ELLE N'EST JAMAIS REMISE EN ÉTAT. EN EFFET, LE REMPLACEMENT D'UNE PIÈCE EXIGEANT PARFOIS PLUSIEURS SEMAINES DE FABRICATION CHEZ LE FOURNISSEUR, IL ARRIVE TRÈS SOUVENT QUE LA RÉPARATION FAITE, LA PORTE SOIT DE NOUVEAU VANDALISÉE DANS LA FOULÉE... (DERNIER ACTE DE VANDALISME : DANS LA NUIT DU 2 AU 3 OCTOBRE DERNIER, TROIS INDIVIDUS ONT, UNE NOUVELLE FOIS FORCÉ LA PORTE D'ACCÈS VÉHICULES ET ONT ÉTÉ PRIS SUR LE FAIT PAR LA POLICE QUI EFFECTUAIT UNE RONDE, VERS 3 HEURES DU MATIN. DEUX D'ENTRE EUX HABITAIENT NANTERRE, EN DEHORS DU PATRIMOINE DE L'OFFICE, LE TROISIÈME VENANT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT. L'OFFICE A AUSSITÔT ENGAGÉ DES POURSUITES À LEUR ENCONTRE). CETTE SITUATION EST UNE PRÉOCCUPATION PERMANENTE POUR L'OFFICE, QUI N'EST PAS FORCÉMENT VISIBLE POUR LES LOCATAIRES LÉGITIMEMENT EXCÉDÉS.



Face à ces difficultés plus durables, au-delà d'un travail en collaboration avec la police, l'Office recherche aussi des solutions techniques. Ainsi, il va poursuivre son effort d'amélioration des conditions de stationnement en procédant fin 2009 à la mise en place d'un système de télésurveillance dans le parking des Carriers, en lien avec la SEMNA. Si cette expérience s'avère concluante, l'extension de ce système à d'autres parking serait envisagée.

Parkings aériens Une situation contrastée

Ces parkings sont souvent situés dans les résidences dont la construction date d'avant les années quatre-vingt et où le nombre de places de parkings disponibles est insuffisant aujourd'hui. De même, certaines résidences qui ont été livrées dans les années soixante, soixante-dix, sont pourvues de parkings insuffisants par rapport au nombre de logements et qui sont voisines d'autres résidences et de bureaux pourvoyeurs de véhicules dans la journée. La difficulté principale, dans ces résidences se trouve dans le fait qu'il n'existe pas un emplacement de parking par appartement. Dès lors, comment « privatiser » les emplacements

existants et comment les attribuer autrement qu'arbitrairement ? D'autant que, pour prendre l'exemple de la cité Joliot-Curie (autour de la mairie), il s'agit d'un parking situé sur un important passage public qui dessert la mairie, la sécurité sociale, le tribunal, le cimetière, différents bureaux... Pour autant, et à la condition qu'on ne soit pas obsédé par l'idée de voir sa voiture de sa fenêtre, il reste tout de même possible de se garer dans le quartier Joliot-Curie relativement facilement.

La même remarque que celle faite au début de cet article est valable pour toutes les résidences neuves livrées dans les différents quartiers cités (Petit-Nanterre, Préfecture, champ-Pierreux), il reste des emplacements libres dans les parkings souterrains. Il suffit de s'adresser au service « Gestion Locative » pour en obtenir un.

Mont-Valérien Le casse-tête

Quartier attractif pour de nombreux Nanterriens, ses habitants sont confrontés à un sérieux problème de stationnement. Les mêmes causes qu'ailleurs (souvent deux voitures par familles) sont à l'œuvre avec une



dimension spécifique : la plupart (on les évalue à 80%) des pavillonnaires, qui sont nombreux dans ce secteur, ont transformé leur garage, qui en lieu de stockage, qui en atelier de bricolage, qui en chambre, qui en tout sauf en garage. Ce qui conduit un certain nombre des voisins des résidences de l'Office (la Source, Jean Moulin, par exemple) à utiliser indûment le parking des locataires de ce dernier. Plusieurs résidences de l'Office du Mont-Valérien (Damades, St-Just, ou les plus récentes comme Suisses-Chenevieux sont pourvues de parkings souterrains ou aériens et tous les pavillons disposent d'un garage individuel. Petit message à l'intention des locataires de ces nouvelles résidences : Attention à ne pas détourner les garages individuels de leur fonction première !



LORILLEUX

Le Conseil de cité et les amicales CNL du quartier Fontenelles/Lorilleux ont adressé une pétition à la Présidente de l'Office, signée par 173 locataires de trois tours, 6 rue de la Paix, 1/3 et 5/7 rue de Watford, exprimant l'exaspération des locataires de ces immeubles devant leur difficulté quotidienne à garer leur véhicule en rentrant de leur travail. Marie-Claude GAREL leur a répondu qu'elle était consciente de cette situation et les a invités à utiliser les emplacements existants dans les parkings souterrains proches de leurs immeubles et elle précise aussi qu'elle insistera auprès de l'Office Départemental pour la réouverture complète des parkings souterrains du secteur tout comme auprès des entreprises du secteur pour que leurs employés et visiteurs se garent dans l'enceinte de leurs locaux.

Aucun propriétaire de parking, privé ou public, d'habitations ou de commerces ne peut garantir une sécurité totale

des véhicules. L'Office ne dispose ni du droit ni des moyens d'assurer une répression du vandalisme ou des vols. C'est la responsabilité exclusive de la police nationale et de la justice.

Nous vous rappelons que vous ne devez laisser rien d'apparent et surtout pas votre badge ou clé d'accès parking.

CELA VA SANS DIRE...

MAIS ÇA VA MIEUX EN LE DISANT !

Laissez libres les accès pompiers.

Laissez libres les places pour personnes handicapées.

Respectez les tracés et n'empiétez pas sur la place voisine.

Ne vous garez pas devant les portes de garages.

Respectez les limitations de vitesse et le code de la route dans la résidence.

Soyez vigilant, tout particulièrement le mercredi et le week-end, pour la sécurité des enfants.

Ne laissez jamais des clefs ou des badges dans la voiture.

Attendez la fermeture des portes automatiques après être entré dans le parking ou en le quittant.

Ne faites jamais de mécanique sur et dans les parkings.

EPAVES ET VOITURES VENTOUSES

L'enlèvement des épaves est exclusivement maîtrisée par le commissariat central de Nanterre. L'Office n'a qu'un rôle d'alerte et de signalement.

PARKING AERIEN

Les « épaves »

Tout véhicule non immatriculé, sur cale, détérioré (vitres brisées...) fait l'objet d'un signalement de l'Office au

commissariat de Nanterre, qui fait intervenir son service fourrière.

Les « ventouses »

Là aussi, un véhicule qui reste trop longtemps stationné au même endroit peut faire l'objet d'un signalement puis d'un enlèvement par le service fourrière du commissariat. Il est donc vivement conseillé de bouger très régulièrement votre voiture.

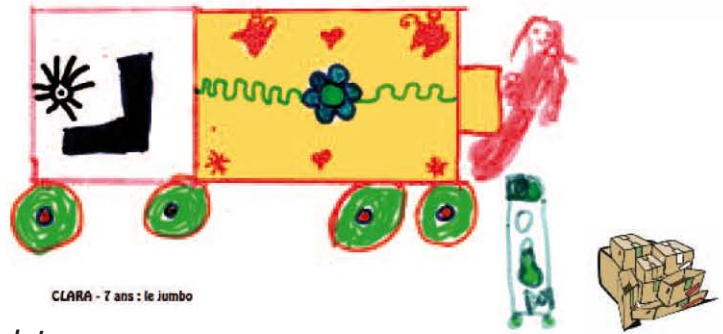
PARKING SOUTERRAIN

Si vous changez de véhicule, nous vous rappelons que vous devez impérativement fournir à votre gardien ou bien à votre antenne (parking des Damades), la photocopie de la nouvelle carte grise. Si vous n'effectuez pas cette démarche, vous vous exposez à l'enlèvement de votre voiture. Les frais de fourrière s'élèvent à plus de 91,50 euros et 4,50 euros par jour de garde.

Le prix d'une place de parking souterrain tourne autour de 40 €. Vous pouvez en solliciter une en écrivant au service Gestion Locative.



Ramassage des gros objets



CLARA - 7 ans : le jumbo

■ Berthelot:

jeudi 26/11

■ Joliot-Curie & Amandiers:

samedi 14/11

■ Heudebert:

vendredi 06/11

■ Square, Cinémas, G. Péri, Castel Marly & Jules Gautier

samedi 04/11

■ Zilina, Paul Morin & Guignons:

mardi 03/11

■ André Doucet, Grands Buissons, Moulin Noir:

jeudi 05/11

■ Greuze, Colombe & Étang:

mardi 17/11

■ Champ aux Melles, Carriers, Champs Pierreux & Fontaines:

vend. 20/11

■ Petit Nanterre:

mardi 10/11

■ Provinces Françaises & Jeanne d'Arc:

vendredi 13/11

■ Damades, Source & Sabatier:

samedi 21/11

■ Félix Faure & 4 Chemins

samedi 14/11

■ Mont Valérien & Paul Vaillant-Couturier:

samedi 28/11

■ Lorilleux, Fontanelles & tours Aillaud:

09/07 - 18/11

■ Parc Nord, Aragon & Opéra:

mardi 17/11

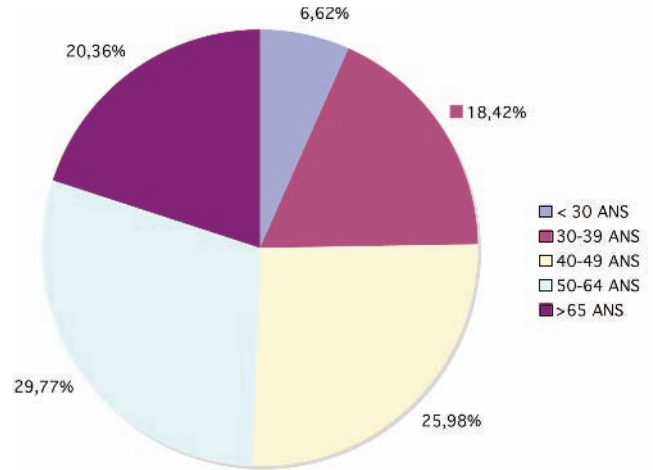


Une radiographie du Patrimoine !

Tous les trois ans, vous êtes sollicités pour remplir et renvoyer la fameuse enquête ressources. 2009 était une de ces années.

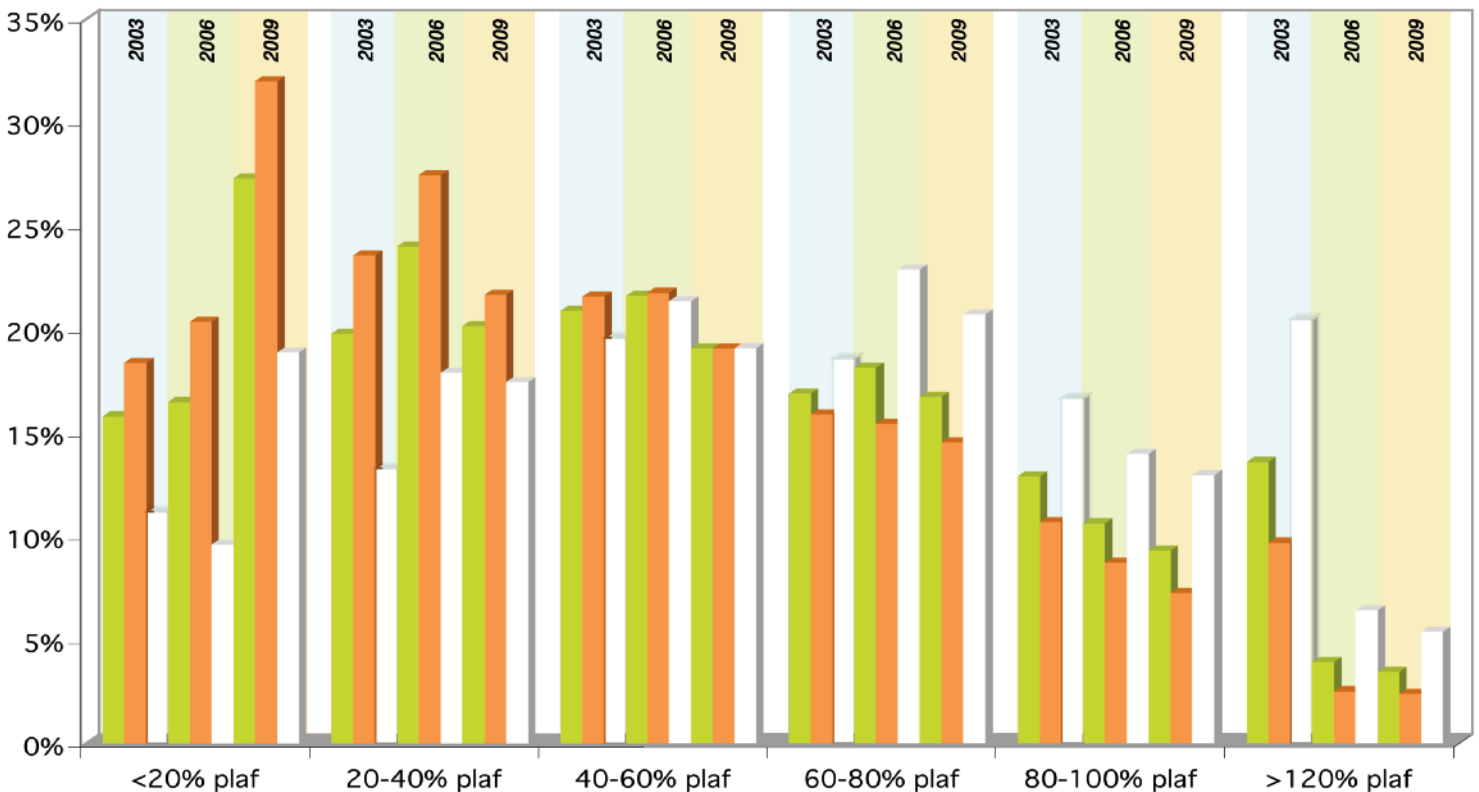
Pour mémoire, ce « travail » pour chaque locataire est obligatoire. Faute de réponse, le locataire est pénalisé chaque mois jusqu'à envoi de l'enquête dûment complétée en se voyant ajouter la somme modique mais réelle de 7 euros sur sa quittance ($7 \times 12 \times 3 = 252$ euros en 3 ans) mais aussi il est considéré comme hors des plafonds et en cas de surloyer, il paiera le plafond de celui-ci. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, si vous avez perdu l'imprimé, n'hésitez pas à le demander à l'office.

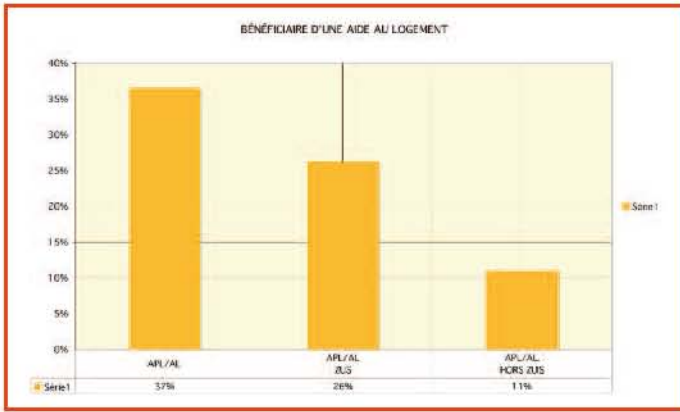
Répartition de l'âge des chefs de famille



RESSOURCES DES MÉNAGES PAR RAPPORT AU PLAFOND D'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL COMPARATIF ENQUETES 2003-2006-2009

■ ENSEMBLE DU PARC
■ EN ZUS
□ HORS ZUS





L'accès à un logement social est soumis à un plafond de ressources du ménage et à la composition de la famille. Lorsqu'on se trouve dans la catégorie 60% en dessous du plafond d'accès, cela ouvre droit au logements très sociaux (PLAI I).

Cette enquête permet de mieux connaître socialement les locataires de notre office.

Donc locataires qui êtes-vous ?

Comme on le constate, les locataires de l'Office sont directement concernés par la non-augmentation des salaires, par la crise, par le chômage et les emplois précaires.

Il est totalement légitime que les personnes les plus en difficulté puissent bénéficier d'un logement de qualité et chacun sait combien « avoir un toit sur la tête » est fondamental pour se projeter positivement dans l'avenir. Mais on ne saurait admettre que les couches moyennes ne puissent plus trouver à se loger dans notre ville pour cause de surloyer et seraient ainsi amenées à quitter la ville dont le parc privé de logements ne peut répondre à leur situation. À 17 euros/mois du m² et plus, ce ne sont pas les familles à 35 % au-dessus du plafond HLM qui peuvent se loger, ce ne sont pas les couples en fin de carrière et dont les enfants sont partis qui trouveront sur la ville où ils ont toujours vécu un logement adapté. Nous risquons fort ainsi de créer une nouvelle catégorie de mal-logés dans les classes moyennes.

Les écarts entre les loyers du secteur privé et ceux du logement social sur notre ville se sont encore creusés créant un vide dans la chaîne du logement.

Il serait illusoire, voire malhonnête de faire croire que l'on pourra résoudre le problème de l'offre de logement en poussant dehors le faible taux de ménages (3,45 % pour notre office) des classes moyennes qui habitent encore dans le parc locatif social.

Il faut absolument préserver la mixité sociale que nous avons construite pas à pas et à laquelle nous travaillons sans cesse.

Dans notre commune où l'on peut s'enorgueillir d'avoir encore 54 % de logements sociaux (dont plus de 10 000 sur notre office soit les deux tiers), la mixité sociale se joue dans tous les quartiers. 66,56 % de nos locataires sont en dessous de 60 % des plafonds HLM ce qui correspond aux plus fragiles financièrement des habitants des parcs locatifs sociaux. La mise en place des surloyers dans toute l'ampleur préconisée par la loi Boutin sur le logement est donc une injustice qui frappera l'ensemble de nos locataires.

En votant en mai 2009, la décision de modifier son Plan Local de l'Habitat avant le 31 décembre 2009, la Municipalité, en étroite collaboration avec notre office, choisit de mettre en œuvre toutes les possibilités offertes par la loi pour protéger son parc social. Si nous voulons que Nanterre continue d'être une ville où chacun peut trouver sa place, où la nécessaire mixité de son habitat ne soit pas un prétexte à l'exclusion comme dans de nombreuses villes des Hauts-de-Seine, les locataires, aussi, avec leurs amicales, doivent donner leur avis dans ce débat.

Nos prochaines rencontres à l'occasion des Conseils Locaux de Concertation Locative pourront en débattre.

PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES EN LOCATIF HLM (HORS PLA I ET PLA TS) AU 1ER JANVIER 2009

A comparer au revenu fiscal de référence de 2007

CATEGORIE DE MENAGE	Paris et communes limitrophes	Ile-de-France hors Paris et communes limitrophes	Autres régions
Une personne seule	24 306 €	24 306 €	21 132 €
Deux personnes ne comportant aucune pers. à charge à l'exclusion des jeunes ménages.	36 326 €	36 326 €	28 220 €
Trois personnes ou une pers. seule avec une pers. à charge ou jeune ménage sans personne à charge.	47 620 €	43 668 €	33 937 €
Quatre personnes ou une pers. seule avec deux pers. à charge	56 855 €	52 304 €	40 968 €
Cinq personnes ou une pers.seule avec trois pers. à charge	67 645 €	61 919 €	48 195 €
Six personnes ou une pers. seule avec quatre pers. à charge	76 119 €	69 677 €	54 314 €
Par personne supplémentaire	8 481 €	7 764 €	6 059 €

70ÈME CONGRÈS DE L'UHS



Un bilan pas rose dans la ville rose !



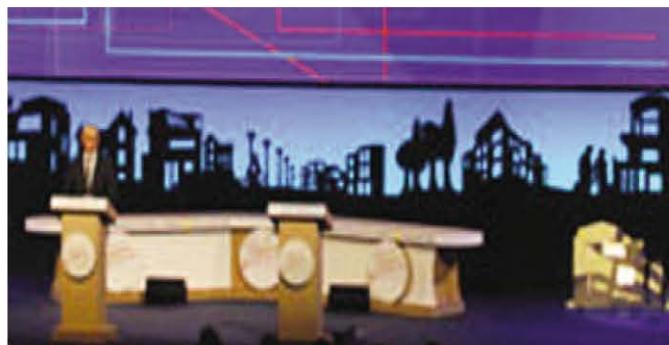
Du 15 au 17 septembre dernier, à Toulouse s'est déroulé le traditionnel congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat (anciennement Union HLM), le 70ème.

Regroupant près de dix mille participants (gestionnaires d'organismes HLM, publics ou privés, élus, représentants d'associations de locataires et d'accédants, partenaires commerciaux: entreprises du BTP, équipementiers divers: boîtes aux lettres, portes blindées, interphones, bureaux d'études, architectes, etc...), la « grand-messe » du logement social, même si elle n'est pas très médiatisée, est l'occasion annuelle de mesurer « le climat ambiant » du monde des acteurs d'un secteur incontournable pour le logement de millions de nos concitoyens.

Un sentiment diffus de résignation et de fatalité semblait accabler les délégués de Toulouse déjà inquiets bien avant la crise financière, (bien pratique pour justifier bien des choses aujourd'hui), que seules les protestations des représentants des grandes organisations de locataires (CNL, CGL), de salariés (CGT) ou d'élus (communistes et républicains, socialistes) ont un peu sortis de leur torpeur (voir encadrés). Le nouveau Président Thierry REPENTIN a conclu son premier congrès (à cette fonction) en appelant à « une reprise du dialogue avec l'État, un peu mis à mal ces derniers temps ». Il s'est inquiété des effets de la loi DALO (droit au logement opposable): « Plus de 90 % des logements sociaux sont implantés dans moins de 6 % des communes. Ce serait un comble que la mise en œuvre du DALO conduise à créer de nouveaux ghettos! » Sur la question épineuse des financements, il a indiqué redouter: « la chute drastique des aides à la pierre, comme la lettre de cadrage budgétaire le laissait craindre ».

Le Président de l'USH s'est montré particulièrement inquiet concernant la rénovation urbaine: il a demandé une enveloppe complémentaire d'un milliard d'euros pour l'ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine) afin que les opérations en cours puissent être menées à leur terme. Il a également réclamé un « ANRU 2 » pour continuer cet effort dans de nombreux autres quartiers qui en ont besoin. Regrettant que les crédits PALULOS (qui servent à financer les gros travaux de réhabilitation) aient disparu pour alimenter le seul fonds ANRU* il a demandé « des crédits spécialement dédiés à la réhabilitation (hors rénovation urbaine ou programmes énergétiques), le renforcement des APL et le maintien du doublement du prêt à taux zéro pour 2010.

*Dans un communiqué publié le 30 septembre en réaction aux annonces Gouvernementales faites concernant le budget Ville et Logement 2010, l'USH « déplore la disparition de la Palulos. Les organismes HLM ont un besoin urgent de crédits dédiés à la réhabilitation classique – hors programmes énergétiques et hors rénovation urbaine. Cet effort de réhabilitation est essentiel pour la préservation de la qualité d'habitat et du bien-vivre des locataires du parc social ». Elle constate également: « que le budget 2010 s'inscrit en baisse sensible par rapport à 2009 et surtout 2008 », « le désengagement progressif de l'État n'est pas acceptable alors que la mobilisation des opérateurs du logement social ne cesse de se confirmer et de s'amplifier et que les collectivités locales sont de plus en plus mises à contribution ».



Ils ont dit :



Michel FRECHET
Président de la CGL
Confédération Générale des Locataires :

(...) « Ceux qui ont les plus hauts revenus ont droit au bouclier fiscal, aux aides de l'État à de nombreuses défiscalisations. Les classes moyennes, les couches populaires et les familles en grande difficulté doivent payer toujours plus avec en prime le désengagement accéléré de l'État du secteur du logement. » (...)
« Au travers de ces participations et hausses successives, on contribue à alourdir dangereusement la charge logement des familles. Avec en plus la montée du chômage et la taxe carbone, appliquée uniformément à tout le monde, on va faire plonger un nombre important de familles dans des difficultés financières insolubles » (...)
« au cours du 1er semestre 2009, la BNP Paribas a réalisé 3,2 milliards d'euros de bénéfice. Et sur ces 3,2 milliards, 1 milliard a été mis de côté pour payer les bonus des traders. C'est là qu'il faut prendre l'argent pour payer les travaux du développement durable, pas dans la poche des locataires ! » (...)
« la seule réaction possible devant cette démolition programmée du logement social, c'est de réagir en refusant d'appliquer la loi Boutin ». La CGL estime nécessaire de réfléchir à « un réengagement massif de l'État dans le secteur du logement et à la création d'un service public du logement ».



Serge INCERTI-FORMENTINI
Président de la CNL
Confédération Nationale du Logement :

(...) « les familles sont durement touchées par la hausse du prix de l'énergie, la hausse des loyers et des charges (...), dans ce contexte, les demandes de logements sociaux ne cessent d'augmenter, les difficultés pour se loger et se maintenir dans son logement sont devenues un véritable parcours du combattant. Les loyers et les charges augmentent plus vite que l'inflation. Le logement est devenu le premier poste de dépenses pour les familles. Face à cette situation dramatique, les choix politiques et financiers pris récemment en matière de logement ne répondent en rien aux attentes et aux besoins de la majorité de nos concitoyens et ne sont pas du tout à la hauteur des enjeux économiques et sociaux. L'État se désengage du financement du logement social et fait donc reposer le financement de la construction et de la rénovation sur d'autres acteurs: le 1 % logement, les collectivités territoriales et les locataires. La production de logements est en baisse, une chute de 19 % du nombre des permis de construire accordé sur douze mois à la fin du mois de juillet 2009 est annoncée; elle n'est pas suffisante et particulièrement celle des logements véritablement sociaux. La loi MOLLE est l'une des lois les plus dures sur le logement depuis des années. Pour la CNL, la lutte contre la loi Boutin continue plus que jamais, elle demande son abrogation (...) ».



Jean-Pierre MOINEAU
Président de l'OPHLM de Vitry s/seine
Association Nationale des Élus
Communistes et Républicains :

« Depuis l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (loi MOLLE ou Boutin), la situation du logement en France ne s'est pas améliorée. La suppression pure et simple du ministère du logement et son remplacement par un secrétariat d'État, témoignent que le logement ne fait pas partie des priorités gouvernementales. La crise du logement, social en particulier, s'aggrave. L'État poursuit son désengagement. Sa contribution au logement locatif social est inférieure à celle des collectivités locales » (...)
« La rupture voulue par Mme Boutin et la volonté du gouvernement de faire de la France un pays de propriétaires, favorise le marché, la mise en concurrence, la spéculation et le profit immobilier. La loi MOLLE démantèle le logement social, bloque le système et aggrave la situation. Les demandeurs modestes sont mis en concurrence avec les occupants un peu moins modestes qu'eux. Elle établit une rupture avec le principe de solidarité. Elle s'attaque au droit au maintien dans les lieux ».

L'Élu conclut son intervention en indiquant que son association lance une pétition nationale pour l'abrogation de la loi Boutin et demande au gouvernement qu'il :

- déclare le logement « grande cause et priorité nationale ».
- porte le budget du logement en 2010 à

2 % du PIB et l'aide à la pierre à hauteur de 40 % des projets.

- Engage un plan d'urgence de construction massive de 180 000 logements sociaux (PLUS/PLAI) par an.

- Supprime le SLS et les plafonds de ressources, bloque les loyers et les charges.

- Engage avec les acteurs du 1 % (syndicats et patronat), les organisations de locataires, les associations, l'USH, les collectivités et les associations d'élus, les négociations nécessaires à la construction d'un service public national et décentralisé du logement pour garantir le droit au logement pour tous et partout.



Stéphane Peu
Président de l'OPAC Plaine Commune Habitat
Membre du Comité Exécutif de l'USH

« Il existe un déficit très marqué au niveau de la production de logement social en France. Il faudrait évaluer le coût social et économique du mal logement ainsi que les souffrances qu'il engendre, afin d'interpeller le Gouvernement avec de nouveaux arguments.

Par ailleurs, la loi Sceller n'est ni économiquement efficace, ni socialement juste. Il faut rééquilibrer les moyens en faveur de la production de logement et des Français qui en ont le plus besoin. Il convient aussi de concilier développement durable et justice sociale.

Enfin, le logement est la principale source de dégradation du pouvoir d'achat des ménages, y compris dans le parc social. Il serait souhaitable de geler les loyers en 2010 – le Gouvernement pourrait verser une compensation aux offices HLM ».



Eric Comparat,
Union nationale des associations familiales

« Il faut rappeler que le logement social permet l'accès et le maintien dans le logement pour tous, l'Etat étant garant de la solidarité nationale. Or, actuellement le taux d'effort des familles a considérablement augmenté, tandis que les charges progressent de manière incontrôlable. Il est plus que jamais nécessaire de faire appliquer la loi SRU, dans le respect de la solidarité nationale. Enfin, l'UNAF demande que l'augmentation des loyers soit nulle ou infime en 2010 ».

L'Union Sociale pour l'Habitat



L'Union Sociale pour l'Habitat (ancienne Union HLM) représente quelque 800 organismes HLM à travers ses cinq fédérations (la Fédération des Offices Publics de l'Habitat anciennement fédération des OPHLM, les Entreprises sociales pour l'Habitat, auparavant appelées Sociétés anonymes HLM privées, la Fédération des Sociétés coopératives d'HLM, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes de logements social).

Elle remplit trois missions: un rôle de

représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique; une mission de réflexion d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. Produisant chaque année 10 000 logements pour la location ou l'accession sociale à la propriété, les organismes HLM gèrent 4,2 millions de logements et logent plus de 10 millions de personnes. Animés par 13 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 76 000 salariés. En 2008, l'Union Sociale pour l'Habitat s'est dotée d'un Projet ambitieux et fédérateur pour l'ensemble du mouvement HLM, à travers lequel celui-ci réaffirme avec force la spécificité de ses missions et de ses modes d'intervention.

Pour en savoir plus: www.union-habitat.org

Pour connaître le projet HLM: www.projethlm.org

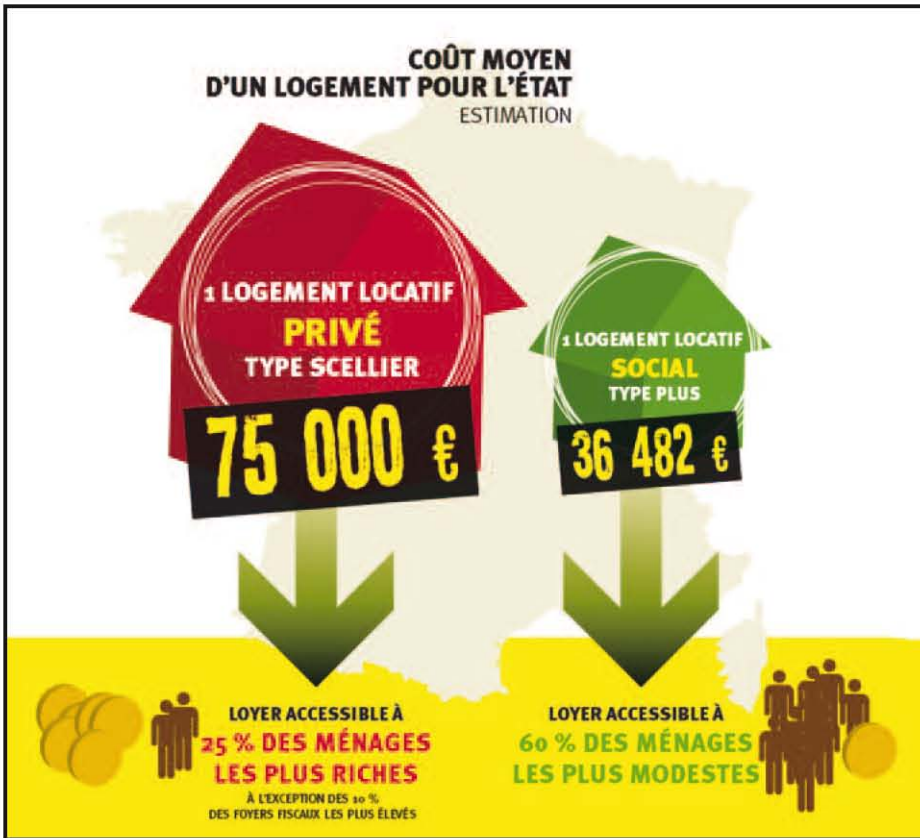
Décryptage d'une situation inacceptable



C'est le sous-titre d'un document très intéressant diffusé par la Fondation Abbé Pierre sur son stand au congrès de l'USH.

Ce document, dont nous citons ci-dessous quelques extraits avec deux illustrations, fait la démonstration éclatante de la démarche idéologique du Gouvernement Sarkozy dans le domaine du logement qui peut se résumer en une phrase: priorité au secteur privé!

La fondation note, dans l'introduction « Plutôt qu'adopter une attitude pragmatique face à cette carence (de logements sociaux ndlr) en investissant massivement dans le



logement social, les pouvoirs publics privilégient actuellement des mesures de défiscalisation qui facilitent le développement du parc locatif privé à des niveaux de loyers totalement inaccessibles au plus grand nombre. Un choix dogmatique qui oublie les plus modestes ».

Plus loin, elle indique que : « les dépenses liées au logement sont devenues le principal poste budgétaire des ménages pour représenter aujourd'hui 25,4 % de leur consommation : une moyenne jamais atteinte auparavant qui masque une réalité qui veut que nombre de ménages, parmi les plus pauvres et les plus modestes, doivent y consacrer 40 %, voire

50 % de leurs ressources ».

Elle pointe ensuite le désengagement financier constant de l'État du logement social : « l'effort de la collectivité en faveur du logement est en recul : il est descendu à 1,79 % du PIB en 2008, l'essentiel du recul étant imputable à la diminution de la contribution de l'État (de 1,36 % du PIB en 2000 à 1,11 % en 2008) : l'effort de l'État en faveur du logement est ainsi pratiquement descendu à son point le plus bas depuis trente ans ».

La Fondation observe que l'investissement de l'État destiné à favoriser la construction neuve devrait bénéficier aux ménages les plus

fragilisés et que c'est tout le contraire qui se produit. Elle a comparé le coût pour ce dernier de l'aide à la production de logements locatifs sociaux ou intermédiaires et l'incitation fiscale à l'investissement locatif privé. Après une analyse serrée et argumentée, chiffres à l'appui de la situation dans les deux secteurs, la fondation conclut : « Le résultat est sans appel : l'État dépense en moyenne 36 000 € pour un logement social dont les loyers sont accessibles à 60 % des ménages les plus modestes alors qu'en même temps il se prive d'une recette de 75 000 € pour inciter à la production d'un logement locatif privé dont les destinataires comptent parmi les 25 % de ménages les mieux lotis ». « Face à de tels constats, la Fondation Abbé Pierre appelle à des mesures plus ambitieuses et plus justes socialement. Elle propose notamment l'objectif d'un engagement financier de la collectivité au-dessus de 2 % du PIB. Cette augmentation raisonnable de l'effort financier de la collectivité est indispensable pour construire chaque année les 500 000 logements (dont une large majorité de logements sociaux ou privés doit être financièrement accessible) nécessaires à la satisfaction des besoins et à la mise en œuvre du droit au logement ».

Un document passionnant qu'on peut consulter dans son intégralité en cliquant sur le site de la Fondation :

<http://www.fondation-abbé-pierre.fr>

Taux d'effort des pouvoirs publics pour le logement (en % du PIB)



NOS LOCATAIRES ONT DU TALENT

BASTARO NOUVELLE(S)

BERNARD BASTAREAUD

Comédien, danseur, vidéaste, photographe et maintenant peintre mais où va-t-il s'arrêter...

Bernard BASTAREAUD, locataire aux tours Aillaud a plus d'un tour dans son sac. Nous l'avons rencontré en 2005 autour d'un spectacle qu'il avait monté avec son complice Mess. Le duo d'humoriste « Mess et Bastaro » avait trouvé son public avec plus d'une centaine de représentations. Cet été avec Mango Théâtre, une association de théâtre et cinéma il a réalisé trois courts métrages avec les habitants du quartier. Vous l'aurez compris, Bernard BASTAREAUD est un véritable «locataire artiste»...



Aujourd'hui il nous revient seul avec l'étiquette du peintre... et une exposition dans le hall de l'Office. Vous y trouverez une vingtaine de toiles de grand format qui donne à cet espace une nouvelle dimension et comme le dit Bastaro « la peinture est vivante, pourquoi? Parce qu'on lutte avec la toile, et ce n'est pas toujours moi qui ai le dernier mot ». Effectivement à voir les toiles on est saisi par la maîtrise de la couleur et de la matière qui se dégage de ces tableaux.

La peinture est souvent une histoire de rencontre, rencontre entre des histoires que l'on a au fond de soi et une toile blanche. Encore faut-il se confronter à la toile... Bernard fait partie de ces autodidactes qui un jour décident de passer à l'acte... En 2005 il prend les pinceaux pour la première fois... et raconte sur la



L'homme à la bouteille



Eveil

toile une histoire... « C'était comme une envie de laisser la porte ouverte à l'imaginaire, je n'aurais pas continué sans le regard des autres ». Le regard que portent ses amis sur ses premières toiles le pousse à continuer dans cette direction tant les critiques lui sont favorables « je dirais que c'est une peinture d'expression qui nous propose des histoires. Je ne cherche pas à trouver à tout prix l'inspiration. Je peins quand je sens que les choses viennent, fidèle aux thèmes de l'amour et de la recherche de l'identité ». Après quelques expositions à Paris, en région parisienne et en Guadeloupe, Bernard gagne en assurance et propose dans le hall de l'Office une sélection de ses derniers travaux.

Dans ses toiles ce qui touche c'est qu'il allie sens profond des couleurs à des représentations imagées du monde. Une sensibilité qu'il n'hésite pas à mettre sur la toile et l'on sent dans la matière qu'il utilise le geste du toucher... « Je travaille beaucoup la peinture avec les doigts et aussi de petits morceaux de



bois ». C'est ce qui donne une sensualité à ses tableaux, une chaleur dans les couleurs, une poésie dans les formes qu'il met en place. « Je peins avec passion, joie et tourment. Quelques fois, je ne suis plus maître de mes pinceaux. Guidé par mon inspiration, je me laisse transporter dans des univers de couleurs plutôt chatoyantes et toujours en mouvance. Chaque toile nous amène dans un univers différent, avec des êtres qui vivent, qui s'aiment et interrogent. Les lignes s'entrechoquent, les couleurs se chamaillent pour finalement aboutir à une idée commune. »



L'Afrique pleure ▼



Contre vents et marées ▲

Bastaro nous entraîne dans son univers où la poésie n'est pas absente ; en effet chaque toile est illustrée avec un petit texte qu'il nomme « nouvelle » d'où le titre de l'exposition : « nouvelle(s) ». « L'aventure est sinueuse et belle à la fois. Chaque jour qui passe, on se laisse prendre au jeu, un jeu dont on n'est pas le maître. Mais qu'importe, l'essentiel c'est le plaisir. Je trouve d'abord mon inspiration dans les couleurs, les images et aussi dans les thèmes qui me tiennent à cœur, tels que la recherche de l'identité, la reconnaissance, le temps, l'être humain et son espace approprié. »

Bernard Bastaro s'expose donc à l'Office, mais n'abandonne pas pour autant l'expression de son autre talent : acteur. Il se produit en ce moment au Parc floral de Vincennes dans un spectacle pour enfants intitulé « Souris dit le Chat! » Un voyage initiatique à travers lequel

les chats nous parlent de nous, de la diversité et de la richesse de ce monde et de la chance que nous avons d'avoir cet outil magique au coin des lèvres... Paulin n'a jamais goûté à rien. De caractère morose, il vit seul avec son chat avec qui il va partir en quête du sourire à travers le monde... et devinez qui joue le chat... •



L'ESPACE CHEVREUL: LE LIEU DE TOUS VOS ÉVÉNEMENTS



SÉMINAIRES ▶ CONGRÈS ▶ COLLOQUES ▶ RÉUNIONS DE TRAVAIL
COCKTAILS ▶ RÉCEPTIONS

Un espace modulable au service des entreprises
comme des particuliers.

Près de 2500 m² de surface disponible :

- ▶ une grande salle de 1400 m²
- ▶ quatre petites salles de 125, 115 et 80 m²

Chacune dispose d'un office
pour préparer cocktails ou repas.

INFRA.COM - 01 44 17 10 10

Espace
Chevreul

97 à 109, avenue de la Liberté
92000 NANTERRE

CONTACT :

01 47 25 92 36

espche@semna.fr

semNa

Au cœur de notre métier, la ville.

Exploitation
& Maintenance



d'installations
thermiques



LA MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE



Pour toute correspondance
☎ 01 55 91 90 55
✉ 01 55 91 90 59

AGENCE DE NANTERRE
BP 63
92404 Courbevoie Cedex



transformons
l'espace

www.cercisgroup.com

Espaces Verts
Travaux Publics
Fontaines et Arrosage
Automatique

CERCIS

7, rue du Capitaine Dreyfus
95130 Franconville
Tél. : 01 30 72 15 51
Fax : 01 30 72 25 28

Agence VILLEMOMBLE

31, rue Laënnec
93250 Villemomble
Tél. : 01 48 94 16 54
Fax : 01 45 28 39 57

SAVELYS

Entretien Dépannage
Chauffage

GAZ, FIOUL, ÉLECTRICITÉ

Toutes Marques

DIRECTION RÉGIONALE ILE-DE-FRANCE

ZAC de la Montjoie - 1, rue de la Justice
93210 SAINT-DENIS LA PLAINE
Tél. Direction : 01 49 46 58 50
Fax : 01 49 17 59 29
Tél. Commercial : 01 49 46 58 65
Fax : 01 49 17 59 29

**Festival international
Les Arènes de la danse**

14 - 22 novembre 2009

*Le rendez-vous
des nouveaux talents*



TOUT EN DANSE

Fish
Crackers
Censure
So Glad
Didier et Rabat
Thierry Verger
Vincent Ansart
Alliance dance spirit
Cie J. Claude Marignale
Collectif Jeu de Jambes
Kielce Dance Theater
Lionel Amadoté
Abstract project
Cie Méli-Mélo
Rick Odums
Cie Edilson
Ange Koué
Les Noctambules

Spectacles
Ateliers
Stages
Débats

Entrée : 15€ par jour
10€ pour les nanterriens

220 avenue la République - 92000 Nanterre

Réservations / Billetterie : 06 63 21 20 55, 06 54 98 99 85
www.toutendanse.com www.jeanclaudemarignale.com e-mail : contact@toutendanse.com
Avec le soutien de : Les Noctambules et Michel Nowak, Conseil général des Hauts-de-Seine, Mairie de Nanterre

**SOIRÉE BANQUET
SPECTACLE**
- PETIT NANTERRE -

Samedi 12 Décembre 2009

Au Gymnase Léo Lagrange
à partir de 19h (hors les Absentéistes)

Au programme :

- Défilé de mode
Lucie Lemaire-Musset Nanterre
- Tombola
Voyage Après et avant tout, au la danse
- Chansons
- Repas - Buvette
- Magie
- danse
- bal

Venez réserver vos places du 2 au 30 novembre 2009
auprès des 2 Centres Sociaux du Petit Nanterre.

Centre Social Valérie Méot
5 résidence des iris
92 000 Nanterre
☎ : 01 46 52 59 00

Centre Socioculturel les Combats
19, place de Strasbourg
92 000 Nanterre
☎ : 01 47 82 54 18

Participation :
adulte : 10 €, enfant moins de 10 ans : 5 €
Seuls les enfants accompagnés de leurs parents seront acceptés

Nos Partenaires



NOVIMO
ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT



66 bis rue Michel Carré - 95100 ARGENTEUIL
Téléphone : 01 34 34 19 99 - Télécopie : 01 34 34 19 90

SÉRÉNITÉ ROUTIÈRE

Pour concevoir, construire et entretenir vos routes à travers le monde, Eurovia vous propose le savoir-faire et les savoirs d'un leader mondial des travaux routiers. Pour rendre vos routes plus confortables, Eurovia développe des équipements qui allient confort, sécurité et respect de l'environnement.

EUROVIA
EUROVIA
EUROVIA
EUROVIA

EUROVIA, CONCEPTEUR DE ROUTES

Eurovia (le 4 France) - Agence de Nanterre • 48, Avenue Gabriel Péri • 92000 Nanterre • Tél. : 01 30 15 20 26 • Fax : 01 30 15 26 45 • eurovia@eurovia.com



Office municipal
HLM de Nanterre

EXPOSITION



Office municipal
HLM de Nanterre

Du 1er oct. au 15 déc. 2009



Bastaro - "Nouvelle(s)"

ESPACE ACCUEIL - 93, AVENUE JOLIOT-CURIE

AUX HEURES D'OUVERTURE - RENSEIGNEMENTS 01 47 25 66 66